

CONTEXTE PISCICOLE - COURS D'EAU

110009 - L'Agly amont Domaine salmonicole



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Espèce(s) repère(s)

Barbeau méridional, Truite
commune

Espèce(s) cible(s)

Pas d'autres espèces cibles sur le contexte

Etat piscicole

Très perturbé

Vue(s) représentative(s)



L'Agly à Saint Paul de Fenouillet, lieu dit la Psychene, le 19/09/2017

© FDPPMA 66



L'Agly à Saint Paul de Fenouillet, en aval des Gorges, le 03/07/2017

© FDPPMA 66

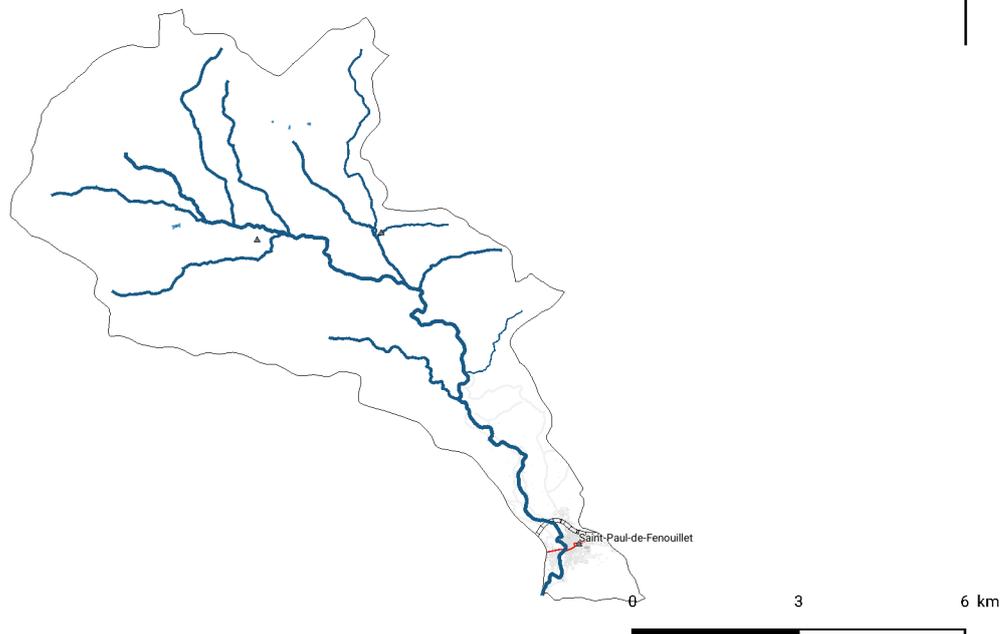
Partenaires financiers



Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles (PDPG 2019)

Fiche contexte éditée le 31/5/2019

I - Localisation du contexte



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA)

II - Description générale

Longueur totale des cours d'eau dans le contexte		
45,8 km		

Nom du bassin versant	Pourcentage du bassin versant occupé par le contexte	Surface du bassin versant en km ²
L'Agly	4,5 %	1061,3 km ²

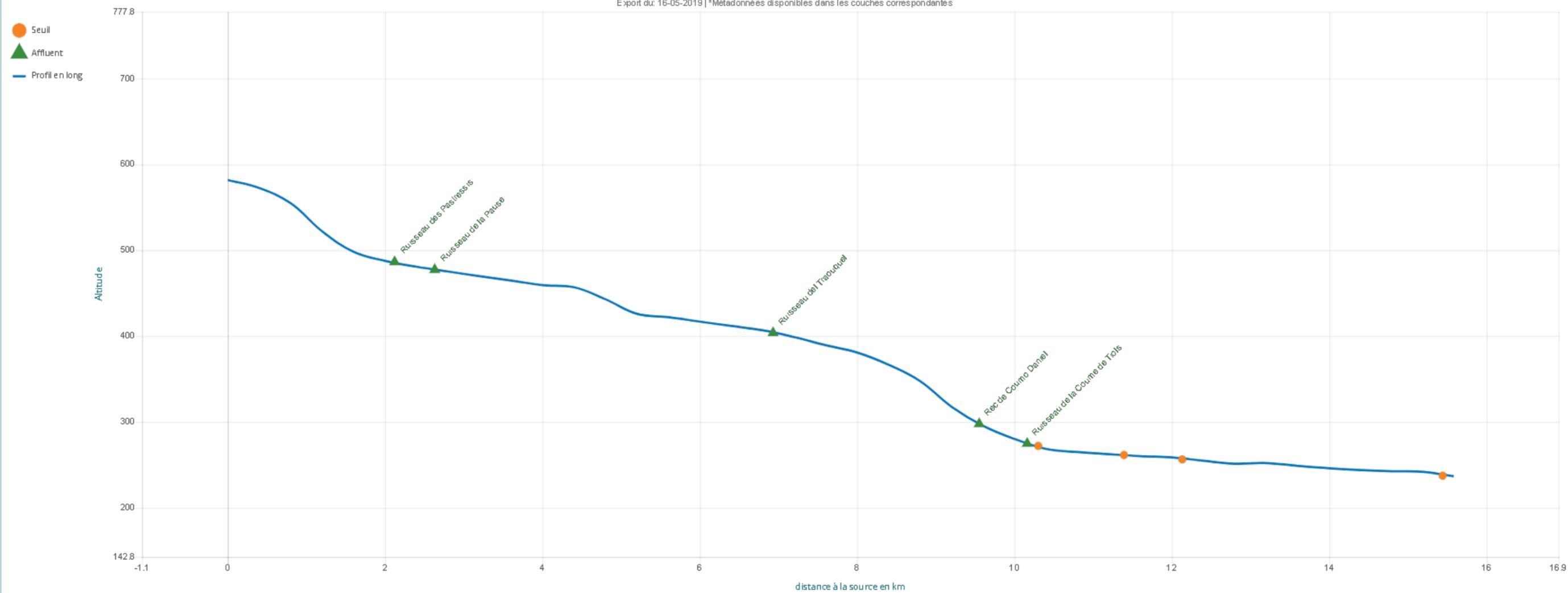
Cours d'eau principal	Limite amont	Limite aval
L'Agly	Source	Confluence avec la Boulzane

Plan(s) d'eau

Nom(s)
Plan d'eau de la Bastide

L'Agly - Agly 1 - 110009

Export du: 16-05-2019 | *Métadonnées disponibles dans les couches correspondantes



Sources: BD Alti 25 m (© IGN), BD Topo (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA

Principaux cours d'eau et affluents dans le contexte

Cours d'eau principal

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y06-04002	07	L'Agly	15,55 Km	582,0 m	236,9 m	2,2 %

Affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y0601000	07.10	Ruisseau des Pastressis	3,11 Km	727,4 m	486,6 m	7,7 %
Y0601020	07.09	Ruisseau de la Pause	3,88 Km	844,1 m	477,5 m	9,4 %
Y0600500	07.08	Ruisseau des Roubis	3,79 Km	828,6 m	463,1 m	9,6 %
Y0601040	07.07	Ruisseau d'Encoulaou	3,47 Km	813,1 m	461,5 m	10,0 %
Y0600520	07.06	Ruisseau de Cubières	3,52 Km	654,4 m	408,4 m	6,9 %
Y0601100	07.05	Ruisseau del Traouquel	1,87 Km	546,4 m	404,0 m	7,6 %
	07.04d	Rec de Coumo Daniel	1,81 Km	663,2 m	297,9 m	19,4 %
Y0600540	07.04c	Ruisseau de la Coume de Tiols	3,25 Km	635,4 m	275,0 m	10,9 %

Sous-affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y0601060	07.06.02	Ruisseau d'Emboudiet	4,14 Km	736,9 m	441,3 m	7,1 %
Y0601080	07.06.01	Ruisseau del Saouzé	1,42 Km	486,1 m	440,1 m	3,2 %

Prises d'eau des canaux

Nom(s)

Canal de la Paychere, Canal de Pessigue, Canal Gourg del Llaou, Canal de Rapidel

Source: DDTM modifiée par la FDPPMA

Station(s) hydrologique(s)

Axe principal

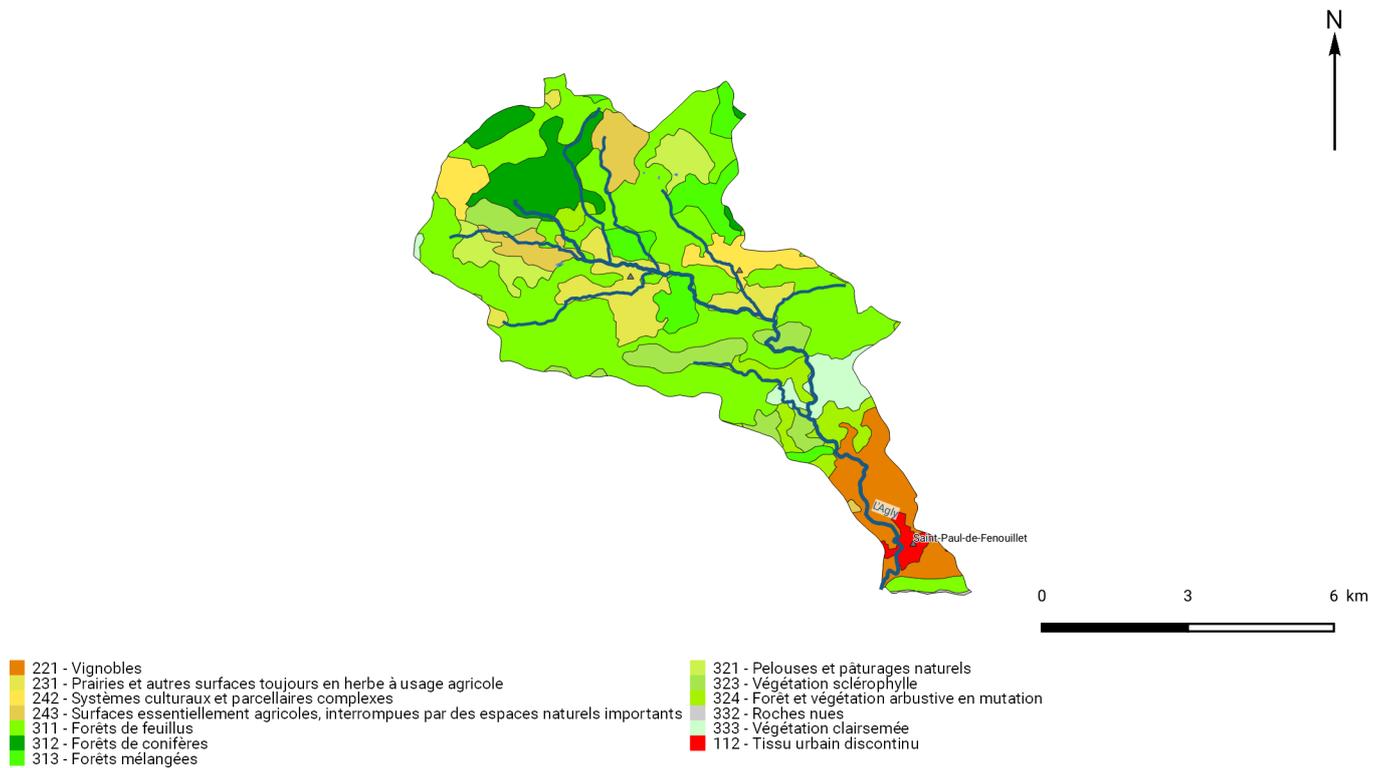
Pas de station hydrologique sur l'axe principal

Autre(s) station(s)

Pas de station(s) hydrologique(s)

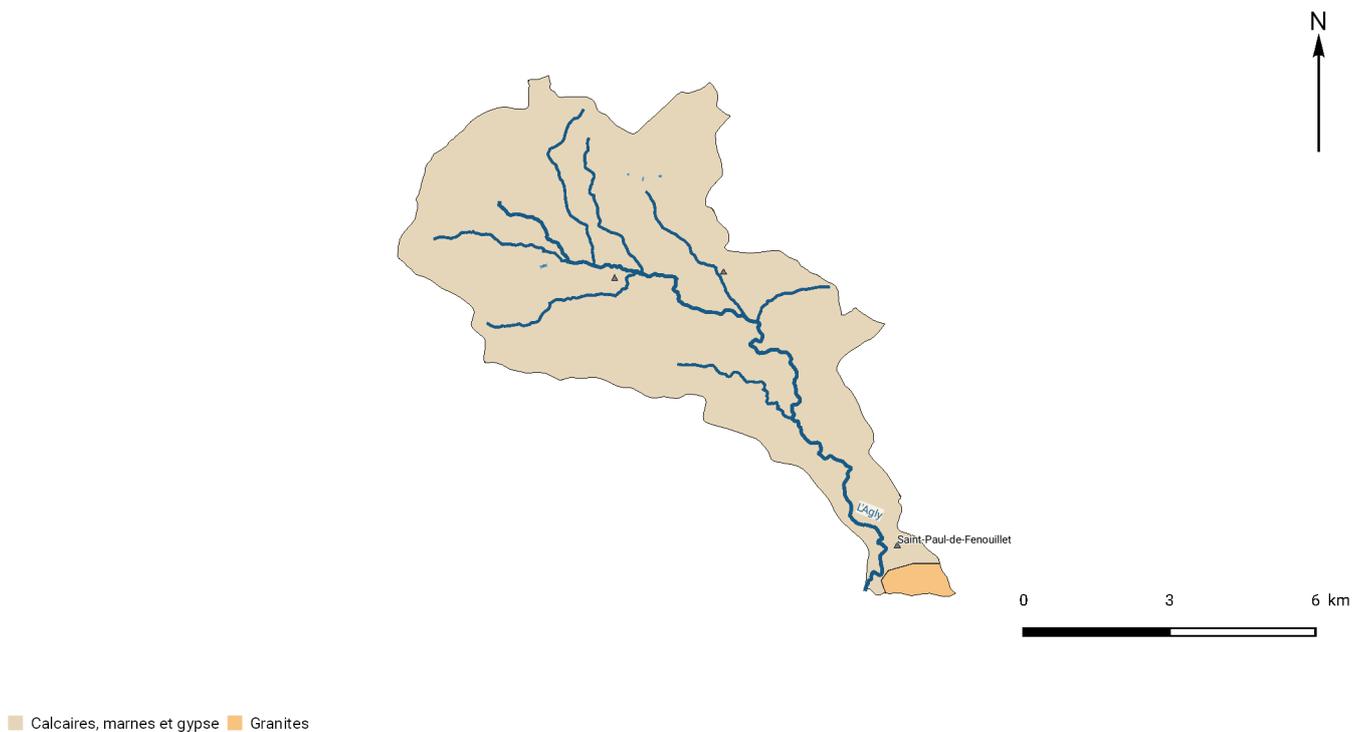
III - Données générales

Occupation du sol



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Corine Land Cover (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

Géologie

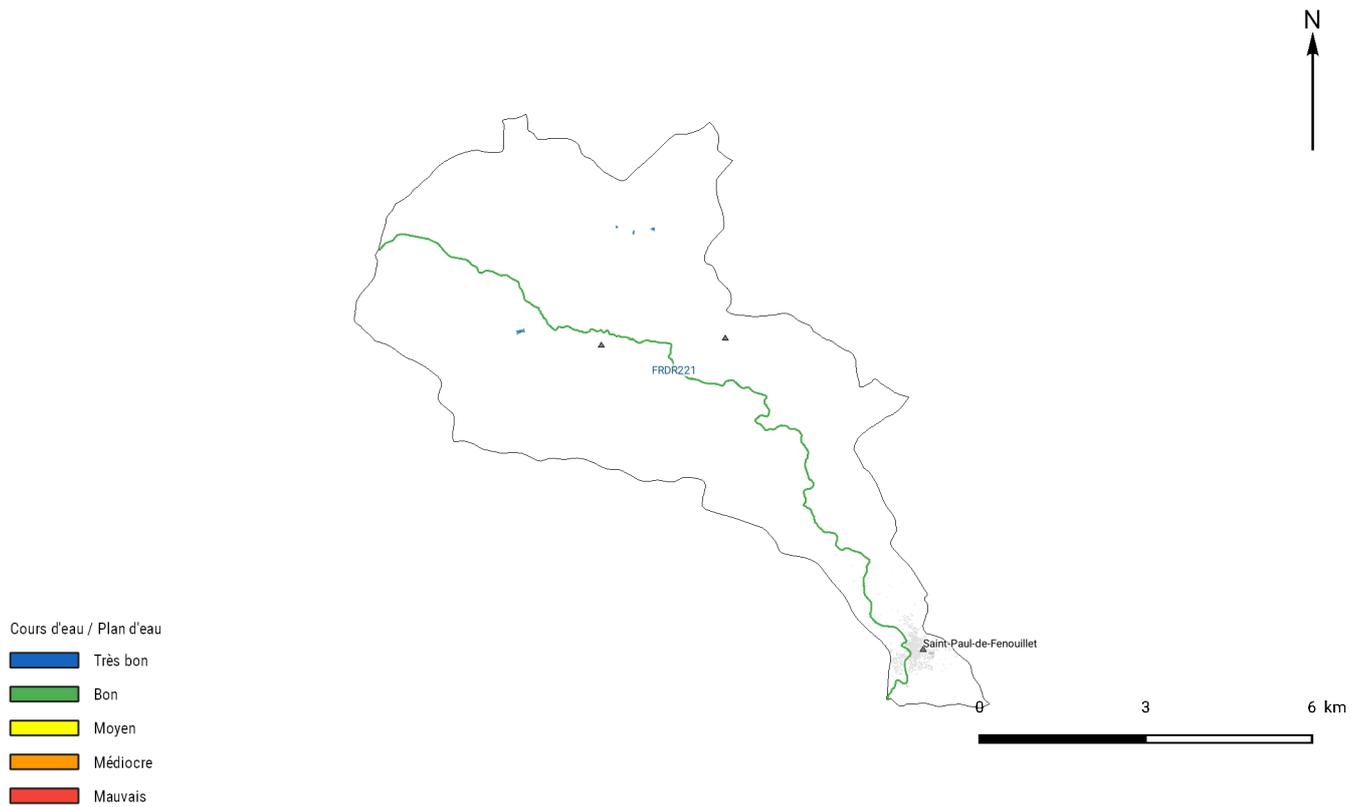


Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Lithologie simplifiée (BRGM)

Mesures réglementaires de protection du contexte

Thème	Code	Nom	Observations
Continuité écologique (L-214 du Code de l'Environnement)			
	FR0603518	L'Agly de sa source à l'aval de sa confluence avec la Boulzane, affluents compris, excepté le ruisseau de Prugnanes	Liste 1
Réservoir(s) biologique(s)			
	RBioD00595	L'Agly de sa source à l'aval de sa confluence avec la Boulzane, affluents compris, excepté le Ruisseau de Prugnanes	Réservoir biologique (SDAGE 2016-2021)
Sage			
	SAGE06001	Agly	
Site(s) classé(s) ou inscrit(s)			
	SC2017021401	Puech de Bugarach et de la crête nord du synclinal du Fenouillèdes	Site classé
Znieff			
	910011704	Massif Du Pech De Bugarach Et Col De Linas	Znieff de type 1
	910011773	Massif Du Fenouillèdes Septentrional	Znieff type 2
	910030495	Serre De La Clue De La Fou	Znieff de type 1
	910011720	Corbières Occidentales	Znieff type 2
	910030628	Pech Bugarach Et Serre De Bec	Znieff type 2
	910011706	Gorges De Galamus Et Massif Du Pech D'auroux	Znieff de type 1
	910030614	Massif Du Fenouillèdes	Znieff type 2

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



Code	Nom	Etat écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR221	L'Agly de sa source à la Boulzane	Bon	Bon	bon état	2015

V - Peuplement

Domaine <i>Salmonicole</i>	Zonation piscicole <i>Zone à truite médiane à zone intermédiaire</i>	Biocénotype(s) <i>B2 à B6</i>
Espèce(s) repère(s) <i>Barbeau méridional, Truite commune</i>	Espèce(s) cible(s) <i>Pas d'autres espèces cibles sur le contexte</i>	Etat fonctionnel <i>Très perturbé</i>
Poissons migrateurs <i>Truite commune</i>	Espèce(s) invasive(s) <i>Ecrevisse du Pacifique (ou signal)</i>	Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier <i>Barbeau méridional</i>

Peuplement actuel

Espèce(s) majoritaire(s) <i>Barbeau méridional, Vairon</i>	Espèce(s) occasionnelle(s) <i>Carassin commun, Carpe commune, Loche franche, Ecrevisse du Pacifique (ou signal), Truite commune</i>
--	---

Peuplement potentiel

Espèce(s) centrale(s) <i>Barbeau méridional, Truite commune</i>	Espèce(s) intermédiaire(s) <i>Loche franche, Vairon</i>
---	---

Inventaire(s) piscicole(s) récent(s)

Année	Cours d'eau	Commune	Lieu-dit	Espèce	Etat du peuplement	Fournisseur
2017	Agly	Saint-paul-de-fenouillet	La Paychene	Barbeau méridional, Loche franche, Truite de rivière, Vairon	Perturbé	FDPPMA

* La mise à disposition des données AFB n'engage pas la responsabilité de celle-ci sur les exploitations qui en sont faites et ne prévaut pas sur les avis techniques que l'AFB pourraient être amenée à formuler sur ces données.

VI - Biodiversité remarquable

Synthèse

Espèces protégées : Desman des Pyrénées, Odonates, Loutre d'Europe

Espèces invasives : Écrevisse signal, Vison d'Amérique

VII - Gestion et halieutisme

Gestionnaire	Nom	Linéaire dans le contexte (Km)
AAPPMA	Saint Paul de Fenouillet	12,49
AAPPMA	Limoux (Amicale haute Vallée)	34,12

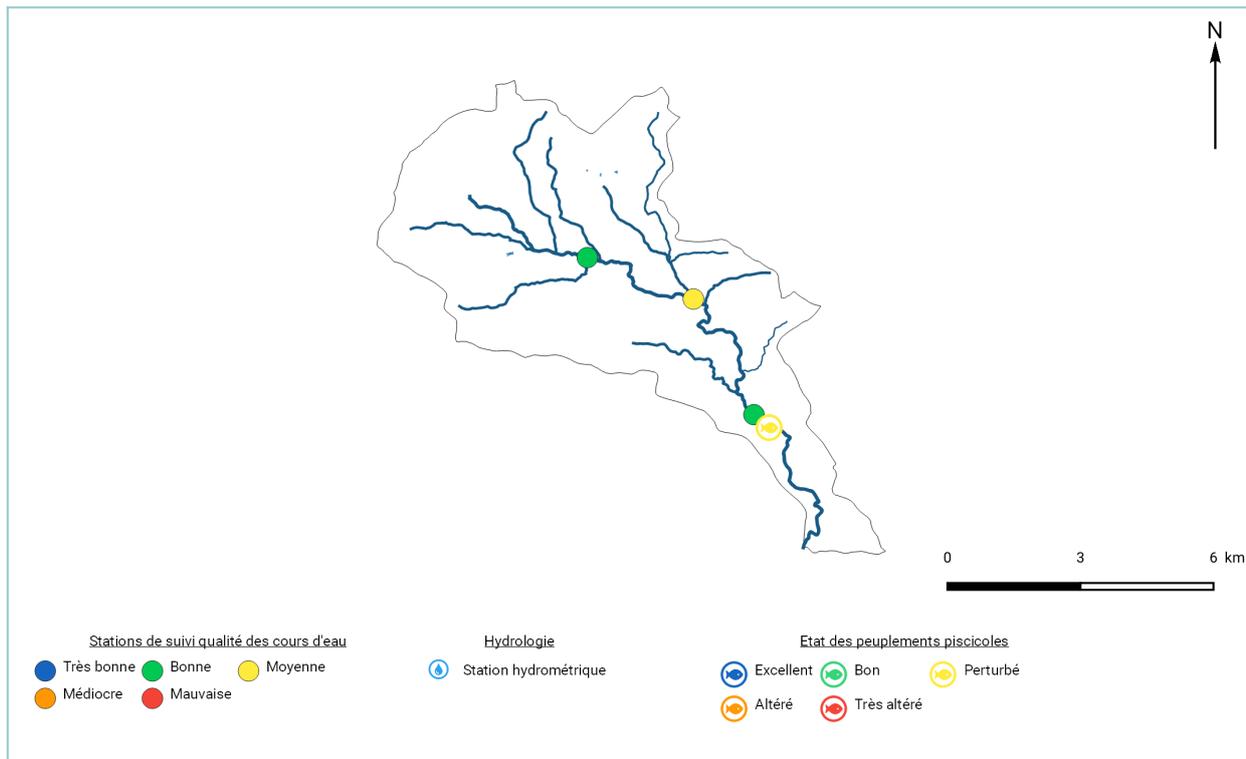
Type de gestion piscicole des 5 dernières années	Catégorie piscicole
<p>Gestion raisonnée</p> <p>Repeuplement de 7000 alevins sur l'Agly.</p> <p>Déversements de 170-180 kg de Truites Arc-en-Ciel chaque année en 3 ou 4 déversements pour le Parcours de Pêche de Loisirs sur l'Agly en amont de St-Paul de Fenouillet.</p> <p>Gestion patrimoniale sur l'Agly dans le département de l'Aude</p>	1ère catégorie

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux	
Nom	Porteur
PGRE	SMBVA

Administration en charge de la police de l'eau et de la pêche	Police de la pêche
<i>AFB, ONCFS, DDTM (SER), Gendarmerie nationale</i>	<i>FDPPMA, AAPPMA disposant de GPPB</i>

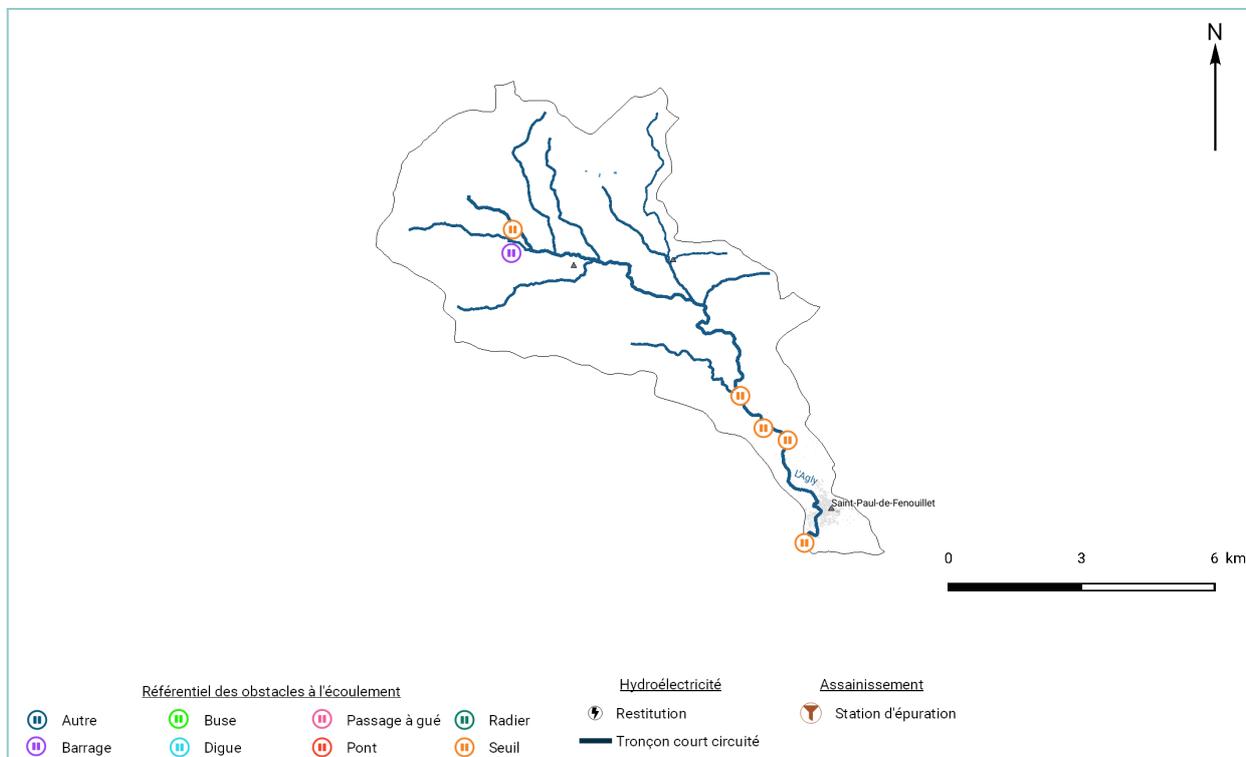
VIII - Diagnostics et pressions anthropiques

Données disponibles sur les milieux aquatiques



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA, Contextes piscicoles (FDPMA), Stations qualité (Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et Agence de l'eau RMC), Banque Hydro (Ministère de la Transition écologique et solidaire - certaines coordonnées ont été corrigées)

Activités anthropiques principales



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA, Stations d'épuration (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Référentiel des obstacles à l'écoulement (Agence française pour la biodiversité), Contextes piscicoles (FDPMA)

Facteurs			Etat fonctionnel		Evaluation de l'impact à l'échelle du contexte	
	Nature et localisation		Description	Effets		
Importance de l'impact	Nature	Localisation			Recrutement	Accueil
Principal	Espèce animale invasive : Vison d'Amérique (Neovison vison, anciennement Mustela vison)	Tout le contexte	Le Vison d'Amérique est une espèce invasive et opportuniste faisant concurrence à la Loutre d'Europe. De plus, il est aussi considéré comme prédateur du Desman des Pyrénées et des espèces piscicoles comme la Truite Fario et le Barbeau Méridional, espèces patrimoniales dans le département. Il peut également se nourrir d'amphibiens et affecter les pontes des oiseaux limicoles.	Impact sur les espèces piscicoles, particulièrement les géniteurs.	Pas ou peu d'impact	Fort
Principal	Gestion du lac ou étang influence le peuplement piscicole	Le Ruisseau des Escadaires (La Bastide) à Camps sur Agly	Des carpes communes et carrassins ont été capturés à plusieurs reprises (2005-2006 et 2015) sur la station de suivi de l'AFB de Camps sur Agly. Ce sont des espèces d'eau plutôt chaudes appartenant à des milieux lenticules. En 2016, une écrevisse signal a été capturée. L'écrevisse signal (ou écrevisse de Californie) est une espèce susceptible de créer un déséquilibre biologique. Elle vit dans la même niche écologique que l'écrevisse à pieds blancs.	Impact sur les populations autochtones.	Modéré	Modéré
Annexe	Prélèvements d'eau	Sur l'Agly aval du contexte	Il y a quatre canaux identifiés par le PGRE sur ce secteur : Goug del Llaou, Paychène (canal del Rey), Rapidel et Pessigue. Les prélèvements bruts s'élèvent à 134 L/s. En année quinquennale sèche le débit biologique est respecté 3 mois sur 4.	Diminution de la capacité d'accueil, de la microfaune benthique et dégradation ou suppression des zones de reproduction	Pas ou peu d'impact	Modéré

Synthèse état des lieux et diagnostic

L'Agly prend sa source dans le département de l'Aude au pied de Bugarach pour rejoindre la Boulzane. Pour rejoindre la mer Méditerranée, l'Agly a creusé un passage dans les gorges de Galamus sur plus de 2km par endroit les gorges font plus de 500m de profondeur. Ce phénomène rare est lié à la structure géologique formée par du tuf calcaire dans un système karstique. Au niveau des prélèvements d'eau, quatre canaux identifiés par le PGRE : Goug del Llaou, Paychène (canal del Rey), Rapidel et Pessigue. Les prélèvements bruts s'élèvent à 134 L/s. En année quinquennale sèche le débit biologique est respecté 3 mois sur 4. Lors des pêches de suivi de l'AFB à Camps sur l'Agly des espèces d'eaux chaudes ont été détectées dans le peuplement, il s'agit de la carpe commune capturée en 2005 et 2006 et du carassin en 2015. Le peuplement naturel est principalement composé de barbeau méridional, truite fario, loche franche et vairon. Ces 4 espèces sont typiques d'un peuplement de première catégorie piscicole. La présence de carassin et carpe provient très certainement du plan d'eau situé 2 km en amont de la station de suivi par pêche électrique. Ce contexte est en gestion raisonnée sur le département des Pyrénées-Orientales et patrimoniale sur le département de l'Aude. L'arrivée du Vison d'Amérique, il y a quelques années sur le territoire, devient inquiétante vis-à-vis des peuplements piscicoles. De plus, l'écrevisse signal capturée en pêche électrique en 2016 vient d'arriver sur l'Agly amont.

IX - Synthèse des actions préconisées

Cohérence	Priorité	Nom	Descriptif	Localisation	Masse d'eau	Effet attendu sur les espèces repères	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE n°	Lien avec l'action du PDM du SDAGE
	Absolue	Optimisation de la gestion des étiages et du partage de la ressource (PGRE)	Participer au suivi du PGRE de l'Agly porté par le SMBVA.	Tout le contexte	FRDR221			OF 7 : Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir	RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
	Modérée	Gestion de l'expansion et régulation du Vison d'Amérique	Gestion concertée avec les différents acteurs (PNR PC, Fédération de Chasse, Louveterie, AFB, Piégeurs, DDTM, ONCFS, FRNC, Syndicats de bassins versant...) pour la régulation du Vison, mise en commun des moyens (techniques et financiers), mise en place d'un projet de régulation du Vison par la formation de piégeurs agréés au sein du réseau pêche.	Tout le contexte	FRDR221	Protection des espèces piscicoles		OF 6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de la gestion de l'eau Dispositions 6C03: Favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes	
	Modérée	Limiter l'échappement d'espèces de plan d'eau d'agrément dans les rivières naturelles (Agly)	Rechercher de solutions techniques pour éviter l'échappement des espèces du plan d'eau dans l'Agly (Ex: mise en place d'une barrière physique). Inciter les pêcheurs à la ligne à capturer l'écrevisse signal. Favoriser le principe de non-dégradation des milieux aquatiques.	Agly amont dans le village de Camps sur l'Agly	FRDR221			Disposition 6C-03 : Favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes	

Synthèse des préconisations

L'Agly amont est classé en bon état au titre de la DCE. Une recherche de solutions techniques pour empêcher l'échappement depuis le plan d'eau de la Bastide, d'espèces de milieux lenticques comme la carpe commune et le carassin. Il est aussi nécessaire de limiter l'expansion de l'écrevisse signal qui peut déséquilibrer les peuplements autochtones. Pour cela la mise en place d'une barrière physique à l'exutoire du plan d'eau devra être envisagée. Une attention particulière à l'origine des poissons introduits apparaît très importante pour des raisons sanitaires (les cyprinidés sont "porteurs" sains de pathogènes pour les autres espèces). Des actions de gestion de l'expansion et de régulation du Vison d'Amérique sont en cours à l'échelle départementale. Un travail collaboratif avec l'amicale audoise compléterait judicieusement ce travail de régulation au niveau des milieux les plus fragiles.

X - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Cas particulier de gestion

Gestion patrimoniale sur l'Agly amont